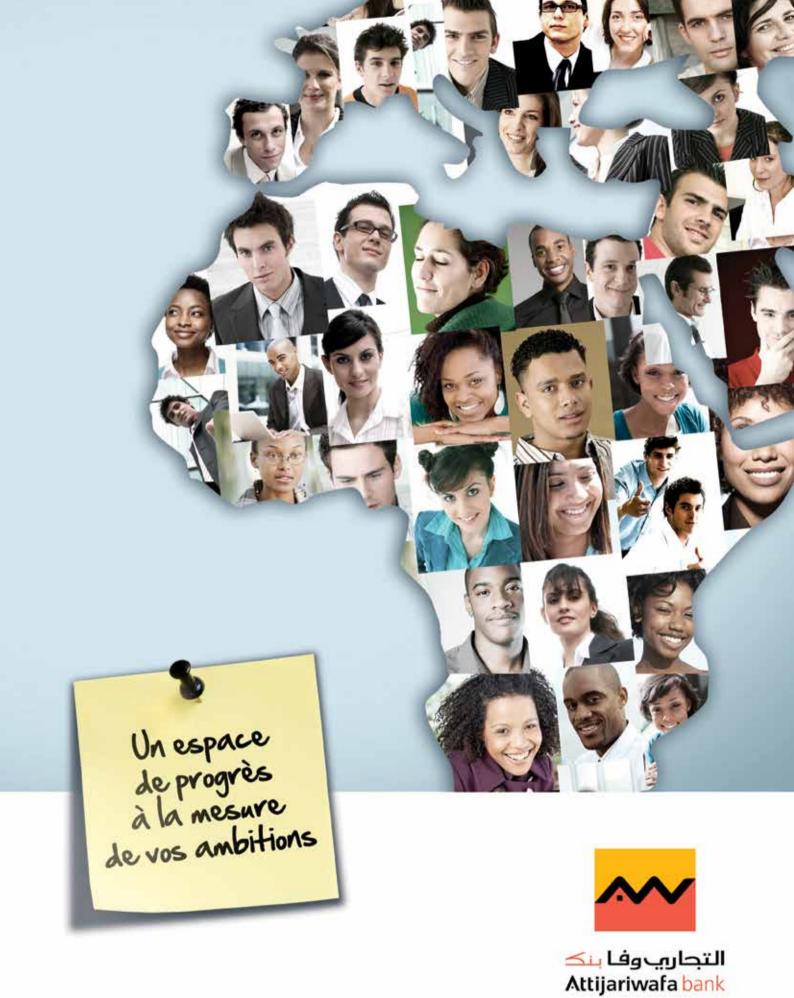
Novembre 2012 - N° 8

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE



L'Etat va désormais percevoir 30% de l'exploitation des ressources minières Nouveau gisement de pétrole et de gaz découvert au Cameroun Le Cameroun vise 600 000 tonnes de cacao en 2020

P 18



AU SOMMAIRE

7 ·Le Cameroun veut transformer ses 230 000 tonnes de



10 'Hanlong rachète Sundance Resources pour 1,46 milliard de dollars



INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur

Stratline Limited - Rooms 1102-1103, I IF, Kowloon Building, 555 Nathan Road, Monkok, Kowloon, Hong Kong

Directrice de la publication Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction

Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU, Beaugas-Orain Djoyum, Mamadou CISSÉ, www.agenceecofin.com

Opérateur

Séquence Media SA www.sequencemedia.com Maquette: Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections: Xavier MICHEL

Régie publicitaire

Séquence Media, Genève Benjamin FLAUX Tél +41 78 699 13 72 benjamin.flaux@sequencemedia.com Au Cameroun regiepubcameroun@sequencemedia.com Tél +237 99 41 60 15

Diffusion et Impression

Ste GALMA (imprimerie du soleil Levant) BP 15903 Yaoundé, Cameroun Marlyse BIEME ONANA (DG) Tél.: 00 237 22 21 97 84 - 99 59 11 95 biemem@yahoo.fr

Gratuit - Ne peut être vendu

12 Assouplissement des règles pour l'investissement dans le secteur de l'électricité



16 'Afreximbank veut lancer des « obligations cacao » pour financer la transformation



Le Cameroun amorce

8000 emplois directs : Funtian Automobile Cie va créer une usine de montage de véhicules en 2013



Le président de la République, Paul Biya, a reçu en audience fin octobre 2012 Lu Funquing, le directeur général de Funtian Automobile Company et directeur de sa filiale camerounaise Cameroon First Automobile Manufacture Company Ltd. Celui-ci était accompagné de plusieurs hommes d'affaires chinois. « Au sortir de cette audience qui a duré une heure, le chef de la délégation chinoise a révélé que les entretiens ont porté sur la construction prochaine, au Cameroun, d'une usine de montage des véhicules »,

peut-on lire sur le site web de la présidence de la République.

Lu Funquing affirme que l'usine sera opérationnelle en décembre 2013 et qu'elle va générer 8000 emplois directs. Sur les raisons du choix du Cameroun pour abriter cette usine, l'industriel chinois évoque la position stratégique du Cameroun dans la sous-région, ainsi que la paix et la stabilité qui caractérisent le pays.

B-0.D.

Le Cameroun signe avec l'américaine Cedecorp pour la construction d'une raffinerie



La firme américaine Cedecorp SA construira à Kribi une unité de raffinage d'une capacité comprise entre 200 000 et 350 000 barils/jour.

La construction est prévue sur 30 mois. Le projet sera entièrement financé en BOT par la Texas Firm Raffinery Technology INC. La société exploitera le site durant dix ans avant de le rétrocéder à l'Etat camerounais. La raffinerie devrait être approvisionnée par du pétrole extrait du sous-sol camerounais.

A ce jour, le Cameroun exporte la quasi-totalité du pétrole brut qu'il produit et importe une autre variété de brut pour alimenter la Société nationale de raffinage (SONARA). **ALB**

son industrialisation

Bientôt un grand complexe de transformation de bois

La Chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun (Capef) a signé avec le groupe chinois China Machinery Engineering Corporation un mémorandum d'entente pour la construction d'un complexe de transformation de bois. Ce complexe pourra produire 30 000 m³ de sciage par an d'un diamètre maximal de 1800 mm, 1,5 million de planchers et environ 36 000 pièces de panneaux par an. « L'objectif est de créer un grand complexe de transformation de bois qui fera la première, la seconde et la troisième transformation de bois. Ils vont donc fabriquer des tables et des meubles conformes aux normes internationales. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que la Cmec se propose de récupérer jusqu'à 30% des branches

Ce complexe pourra produire 30 000 m³ de sciage par an d'un diamètre maximal de 1800 mm, ainsi que 1,5 million de planchers et environ 36 000 pièces de panneaux par an.

abandonnées lors de l'abatage des arbres. Plus encore, ils s'engagent à former des Camerounais », affirme Janvier Mongui Essomba, le pré-



sident de la Capef. Pour lui, « notre pays regorge de nombreuses ressources forestières qui ne doivent pas seulement être exportées à l'état brut, mais aussi après la transformation. Ce qui apportera une valeur ajoutée à l'économie du pays ».

PARTENARIAT BÉNÉFIQUE

Le lieu et la date de l'implantation du complexe ne sont pas encore définis. Le président de la Capef indique que ces informations seront disponibles avant mars 2013, après la signature d'une convention de partenariat avec la Cmec. Le bois à transformer proviendra des communes forestières et Janvier Mongui Essomba pense que ce sera un partenariat bénéfique pour ces communes qui manquent de financements pour la transformation de leurs ressources forestières.

Senior Advisor à la Cmec, Eric Cui affirme que ce projet entre dans les grandes réalisations que nourrit le chef de l'Etat camerounais. Il indique qu'un complexe similaire a déjà été mis sur pied au Gabon et au Ghana par la Cmec.

CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION

Créée en 1978, la Cmec est une corporation qui regroupe 26 sociétés à capitaux chinois. Elle est spécialisée dans plusieurs secteurs d'activités. Le groupe est déjà présent au Cameroun, où il construit les stades de football de Bafoussam et de Limbé.

Beaugas-Orain Djoyum

Novembre 2012 / N° 8 -5-

Nouveau départ pour Chantier naval et industriel du Cameroun

Pour le ministre des Transports Robert Nkili, les missions du nouveau DG, le Sud-Coréen Seoung Rok Yang, s'articulent autour de neuf points : il doit « achever sans délai les travaux de construction du Yard pétrolier de Limbé, projet créateur de richesses et d'emplois », engager une lutte sans merci contre les foyers d'inertie et la corruption qui entrave la bonne marche de l'entreprise ; instaurer et maintenir une franche col-

convivialité, avec ses homologues de la place portuaire.

Ingénieur métallurgiste, Seoung Rok Yang en est capable si l'on s'en tient à sa présentation par le président du conseil d'administration du CNIC, Louis Claude Nyassa, qui le présente comme un expert ayant accumulé 30 ans d'expérience dans les chantiers navals et les sociétés industrielles en Italie, en Corée du Sud, au Nigeria ou encore aux Etats-

Unis. « Nous avons affaire là à un homme de qualité pour le redressement et le développement de notre société. Nous espérons donc, comme le dit l'adage populaire, que les fruits tiendront la promesse des fleurs », a-t-il déclaré.

Au sujet du retard accusé (six mois) pour son installation, le ministre des Transports évoque son calendrier chargé.

« J'étais hors du pays pendant quelques mois. J'étais au Canada, en Chine, au Sénégal, au Nigeria. C'est ça le ministre des Transports. Il voyage beaucoup. Donc, il n'y avait aucun problème. »



laboration; faire du dialogue social un principe de management; instaurer une discipline de fer, mais humaine; engager une politique de renforcement de capa-

Charter Novel et Industriel du Camerous

cités des employés à travers des formations; élaborer un programme d'actions susceptible de booster le marketing ; réparer les docks existants et en acquérir de nouveaux et, enfin, entretenir une franche collaboration, empreinte de

RÉPARATION DE BATEAUX

Le nouveau DG a été officiellement installé le mois passé par Robert Nkili. Celui-ci a recommandé certaines missions au Coréen, nommé en avril 2012. Mais avant de présenter ces missions, il convient de signaler que son prédécesseur, Moon Kwi-ho, avait été remplacé à la suite des divergences d'ordre stratégique qui l'opposaient au président du conseil d'administration du CNIC. En effet, le partenaire coréen MTI représenté par Moon Kwi-ho militait pour un CNIC, notamment le Yard pétrolier de

Limbé, qui ciblerait son action autour de la construction navale, alors que le conseil d'administration et le Dga préféraient un Chantier naval du Came-

« Nous avons affaire là à un homme de qualité pour le redressement et le développement de notre société. Nous espérons donc, comme le dit l'adage populaire, que les fruits tiendront la promesse des fleurs. »

roun orienté vers un pôle de réparation navale sur la côte ouest-africaine.

Dans la crise qui opposait le DG et son Pca, le Premier ministre, Philemon Yang, avait tranché en faveur du Pca. « L'option du gouvernement camerounais dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Yard pétrolier de Limbé, reste celle de la réparation des bateaux, conformément à la convention de financement signée avec les bailleurs de fonds. Quant à la construction navale, qui est soutenue par le directeur général du Chantier naval et industriel du Cameroun, elle pourrait être envisagée après la mise en œuvre de la première activité », avait écrit le Premier ministre dans une correspondance dont le journal Le Jour s'était fait l'écho.

B-0.D.

Le Cameroun veut transformer ses 230 000 tonnes de cacao

Le Cameroun est à la recherche de partenaires pour la transformation de sa production de cacao.

Déjà, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, annonce qu'une entreprise marocaine va installer dans les prochaines semaines une unité de transformation de cacao à Yaoundé. Il s'agit de la Compagnie chérifienne de chocolaterie, qui va travailler via sa filiale Cameroon Investment Company. Une délégation marocaine a visité le Cameroun à cet effet il y a quelques semaines.

« UN PAS IMPORTANT »

Pour Luc Magloire Mbarga Atangana, il faut donner une valeur ajoutée à la production nationale. Et cette valeur ajoutée, c'est la transformation. « Il faut pouvoir transformer notre cacao. Le Cameron produit entre 210 000 et 230 000 tonnes de cacao par an pour l'exportation. Sur ce volume, la transformation se limite à

juste expli

m

30 000 tonnes à peine. Simplement parce que le pas qualitatif n'a pas été franchi. Et c'est à cela que le gouvernement travaille. De ce

« C'est un défi essentiel que les producteurs puissent tirer le juste profit de leurs productions », a déclaré Luc Magloire Mbarga Atangana.

point de vue, je peux dire que dans quelques semaines, il sera inauguré ici à Yaoundé une nouvelle unité de transformation de cacao. Ceci grâce un partenariat sud-sud avec le Maroc. Ce sera un pas de plus, mais un pas important. C'est un défi essentiel que les producteurs puissent tirer le juste profit de leurs productions », explique-t-il.

TAXE À L'EXPORTATION

Aujourd'hui au Cameroun, seule la Société industrielle des cacaos (Sic Cacaos) transforme les fèves de cacao au Cameroun. On connaît cette filiale du groupe sud-africain Tiger Brands Limited au Cameroun via sa marque commerciale Chococam. Sic Cacaos

transforme annuellement 30 000 tonnes de cacao.

En marge de la première conférence Chocovision tenue en Suisse le 4 juin 2012, à l'initiative de la multinationale Barry Callebaut, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Essimi Menye, a révélé qu'il travaillait sur une taxe à l'exportation du cacao.

Il a indiqué à Reuters que son taux pourrait se situer autour de 20 cents par kilo de cacao exporté. Une proposition de loi serait introduite à l'Assemblée nationale en novembre 2012 à cet effet. Une taxe qui permettra non seulement au pays de profiter des ressources de l'exportation du cacao, mais aussi de promouvoir la transformation locale.

Mamadou CISSÉ

PRODUCTION ET EXPORTATION DU CACAO AU CAMEROUN



Le Cameroun est le cinquième producteur mondial de cacao, avec environ 230 000 tonnes de fèves exportées. Il se classe après la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Indonésie et le Nigeria.

Novembre 2012 / N° 8 -7-

L'Etat va désormais percevoir 30% de l'exploitation des ressources minières

Le Cameroun veut valoriser au mieux ses importantes ressources minières pour financer son émergence économique.

En visite dans la Région de l'Est, zone la plus riche du Cameroun en ressources minières, le ministre en charge des Mines, Emmanuel Bonde, de concert avec les exploitants miniers, a décidé de modifier la taxe que ces derniers doivent verser à l'Etat. Il a proposé à ceux qui s'engagent dans l'exploitation semi-

industrielle des mines une nouvelle clé de répartition des ventes. « Sur ce qu'ils vont exploiter, ils retiennent 60%. Ils paient 30% à l'Etat et les 10% qui restent sont répartis pour les bénéfices de la collectivité (municipalités, les riverains et tout ce qui est la responsabilité sociale). Nous devons dire que nous sommes contents que ces gens aient accepté. Parce que nous aurions pu aller loin : l'Etat est le propriétaire des ressources minières. (...) Cela a été accepté et nous allons rapidement le mettre en vigueur »,

Emmanuel Bonde: « Je dois dire, pour n'insulter personne, que la plupart des partenaires que nous avons aujourd'hui, n'ont aucune compétence en matière minière. »

explique le ministre à Cameroon Tribune, ce lundi 29 octobre 2012. Le Ministère des finances sera mis à contribution pour la concrétisation de cette mesure qui sera intégrée dans les recettes de l'Etat au titre de l'exercice budgétaire 2013. « *Une mesure sera prise en accord avec la haute hiérarchie dans les prochains jours* », promet Emmanuel Bonde. Par ailleurs, dans le cadre de l'exploitation artisanale des minerais, le ministère a suspendu les contrats de sous-traitance que les exploitants



ont signés avec des tiers. « L'artisan minier paie une taxe légère qu'on appelle la taxe superficielle qui ne fait pas dix millions. Elle représente

Sur ce qu'elles vont exploiter, les sociétés minières paieront 30% à l'Etat et les 10% qui restent seront répartis aux bénéfices de la collectivité locale.

environ trois millions seulement. En revanche, le contrat sous-traité par des gens qui viennent de l'ombre rapporte à ces derniers des milliards », constate le ministre.

TAXE AD VALOREM

La nouvelle clé de répartition viendra probablement modifier le décret d'application N° 2002/648/PM

du 26 mars 2002 fixant les modalités d'application de la Loi N°001 du 16 avril 2001 portant code minier. C'est ce texte qui fixe les conditions de partage des revenus issus de l'ex-

de partage des revenus issus de l'exploitation artisanale minière et de l'exploitation industrielle des mines et des carrières.

Selon le décret d'application du code minier, il existe deux taxes : la taxe à l'extraction des substances de carrière et la taxe *ad valorem*, une taxe proportionnelle à la valeur des produits extraits.

Pour ce qui est de la taxe ad valorem, le décret d'application du code minier stipule que cette taxe est calculée sur la base de la valeur taxable des produits sur le carreau de la mine, prêts à l'expédition, à partir des renseignements, contrats et pièces justificatives que chaque redevable se doit de fournir à l'administration compétente pour les besoins de sa détermination. Elle est payée mensuellement par les titulaires d'autorisation ou de permis d'exploitation minière.

Selon l'article 144 de ce décret, cette taxe est fixée comme il suit :

• Pierres précieuses (diamant, émeraude, rubis, saphir) : 8%;

- Métaux précieux (or, platine, etc.): 3%;
- Métaux de base et autres substances minérales (fer, nickel, bauxite, etc.) : 2,5%;
- Gîtes géothermiques, eaux de source, eaux minérales et thermo minérales : 2%.

Avec la nouvelle répartition, l'Etat gagnerait probablement davantage.

Beaugas-Orain Djoyum

COMME LA SNH POUR LE PÉTROLE, BIENTÔT UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ POUR GÉRER LES MINES

Au Cameroun, la Société nationale des hydrocarbures (SNH) gère pour le compte de l'Etat l'exploitation des ressources pétrolières. Mais, pour la gestion des ressources minières (mines solides), il n'existe pas encore de structure étatique. Le Ministère en charge des mines envisage de mettre sur pied une telle société. « Nous souhaitons que la mine solide soit également gérée par une structure qui fait à peu près le même travail que la SNH », affirme le ministre Emmanuel Bonde, en indiquant que la présence de l'Etat sur le terrain va davantage s'accentuer par la mise en place des brigades minières.

Plus d'aventuriers, ni d'amateurs

« C'est d'abord la cartographie, reconnaître les sites à l'acquisition de manière transparente... pour que ce ne soit pas le premier aventurier qui vienne prendre le site sans passer par les étapes de sélection, l'appel d'offres. Ensuite, à partir de la négociation de partage, l'évaluation des investissements, la reconnaissance des compétences.»

En effet, le secteur minier est actuellement géré par des amateurs et le ministre souhaiterait que la nouvelle société puisse évaluer les compétences. « Je dois dire, pour n'insulter personne, que la plupart des partenaires que nous avons aujourd'hui n'ont aucune compétence en matière minière. Il y a beaucoup d'aventuriers », observe-t-il.

Globalement, conclut Emmanuel Bonde, « il nous faut une structure, qui de manière objective, trace le sol, publie les offres, évalue les compétences des partenaires, détermine de manière conséquente les avantages à restituer à l'Etat. Pour que, de même que le pétrole a fait pour la richesse de ce pays, la mine solide constitue aussi une richesse nationale ».



Hanlong rachète Sundance Resources pour 1,46 milliard de dollars

Bonne nouvelle pour le Cameroun : la Cour fédérale australienne a approuvé ce 9 novembre 2012 la prochaine tenue, le 14 décembre 2012 à Perth, en Australie, du conseil d'administration de Sundance Re-



Tous les financements sont maintenant réunis.

sources pour voter le contrat de cession de l'entreprise à Hanlong Africa Mining (Ltd) et ainsi finaliser le processus de vente de Sundance, partenaire du Cameroun dans la future exploitation de la gigantesque mine de fer de Mbalam.

775,4 MILLIONS DE TONNES AVEC 57,2% DE FER



Actionnaire majoritaire de Cam Iron Sa, Sundance pourra exploiter les gisements de fer de Mbalam au Cameroun. D'après l'entreprise australienne, les réserves en hématite de Mbalam sont de 775,4 millions de tonnes avec 57,2% de fer. 95% de ce gisement serait classé comme

« indiqué » en conformité avec le code JORC (*Joint Ore Reserves Committee*), qui fait partie des normes internationales les plus reconnues pour l'estimation et le ciblage exacts d'un gisement.

Tous les financements sont maintenant réunis par Hanlong. Après la China Development Bank qui a accordé 1,022 milliard de dollars le 22 octobre dernier, la China Everbright Bank Co., Ltd, 14ème banque chinoise, a consenti un prêt de 438 millions de dollars à Hanlong, pour financer le rachat de Sundance.

ALB

Un nouveau directeur général à Geovic Cameroon Plc.

Barbara A. Filas est le nouveau directeur général par intérim de Geovic Cameroon Plc. Elle remplace Philip Russel Mason dont le contrat est arrivé à expiration le 5 septembre 2012 : « M^{me} Filas est par ailleurs membre du conseil d'administration de Geovic Cameroun SA et occupe le poste de présidente de Geovic Minin Corp, Colorado (USA) », précise le communiqué de la société.

Barbara A. Filas est une ingénieure professionnelle agréée dans le secteur des mines. Elle est dotée de plus de 30 années d'expérience dans les opérations de mines de surface, de mines souterraines, de l'ingénierie ou encore de l'évaluation sociale et environnementale des projets miniers. Elle intègre Geovic en février « Mme Filas est par ailleurs membre du conseil d'administration de Geovic Cameroun SA et occupe le poste de présidente de Geovic Minin Corp, Colorado (USA).»



2009, après avoir été présidente de Knight Piésold and Co., un cabinet international d'experts en matière d'exploitation minière.

PROBLÈMES DE FINANCEMENT

Depuis l'attribution du permis d'exploitation du cobalt, nickel et manganèse de Nkamouna à la société américaine Geovic Cameroon Plc. en 2003, l'exploitation de ces minerais n'a toujours pas commencé au Cameroun. Parmi les problèmes soulevés, la complexité de la structure de Geovic et les problèmes de financement.

Les réserves mises en évidence sur une partie du gisement attribué à Geovic sont de l'ordre de 100 millions de tonnes de minerai à 0,2% de cobalt, 0,72% de nickel et 3,71% de manganèse.

La SNI (Société nationale d'investissement du Cameroun) détient 20% de parts d'actions de Geovic, 19,5% pour un groupe d'actionnaires camerounais et 0,5% pour William A. Bukovic, le président de Geovic Mining Corporation.

B-0.D.

Petrofac investira 500 millions de dollars sur le permis Etinde

Bowleven a signé un accord d'alliance stratégique avec Petrofac qui s'engage à financer, jusqu'à 500 millions de dollars, l'investissement et le développement nécessaires à l'exploitation du permis Etinde. L'objectif est d'amorcer la production dès 2016. Kevin Hart, directeur général de Bowleven plc s'est réjoui de cet accord : « Je suis très heureux que Bowleven, à travers sa filiale Euroil, établisse cette alliance stratégique avec Petrofac



« Nous sommes ravis de travailler avec Bowleven et de les aider à valoriser leur permis Etinde », a déclaré Andy Inglis de Petrofac.

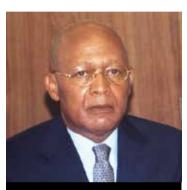
dans le cadre d'un développement par étapes d'Etinde (...) Notre alliance avec Petrofac permettra d'assurer la première production du projet Etinde, une étape importante vers notre objectif de valorisation des réserves du Cameroun. »

UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE

« Nous sommes ravis de travailler avec Bowleven et de les aider à valoriser leur permis Etinde. Cette alliance stratégique, qui prend forme à un stade précoce du projet, offre à Petrofac la possibilité de fournir des services intégrés, onshore et offshore, recouvrant le développement des installations, les services de forage, la formation ou la gestion des opérations. Cette approche est en ligne avec nos objectifs qui consistent à financer, mais aussi à fournir des services intégrés dans l'exécution des projets », a répondu Andy Inglis, directeur général, Services intégrés d'énergie Petrofac.

МС

Nouveau gisement de pétrole et de gaz découvert au Cameroun



Adolphe Moudiki, DG de la Société nationale des hydrocarbures du Cameroun (SNH).

Le directeur général de la Société nationale des hydrocarbures du Cameroun (SNH), Adolphe Moudiki, et le président d'Addax Petroleum Corporation, (Addax Petroleum), Yi Zhang, ont annoncé le 24 septembre dernier la découverte au Cameroun de 20 millions de barils d'huile et 200 milliards de pieds cubes de gaz (5,66 milliards de m³).

La découverte a été faite à la suite du forage en offshore du puits d'exploration Padouk-1X, dans le bloc Iroko, bassin du Rio del Rey, par Addax Petroleum, une filiale à 100% du groupe chinois Sinopec. Cette filiale détient l'autorisation exclusive de recherche d'Iroko, du permis d'exploration Ngosso et de la concession Mokoko Abana, dans le bassin du Rio del Rey. Un bassin qui a une production moyenne de 16 000 barils par jour. « Les réserves récupérables (cas médian) sont estimées à 20 millions de barils d'huile et 200 milliards de pieds cubes de gaz. Ces estimations de volumes récupérables n'incluent pas les réserves additionnelles qui seraient mises en évidence pendant la phase d'appréciation prévue en 2013 », précise le communiqué conjoint des deux entreprises.

Beaugas-Orain Djoyum

CAP SUR LES 100 000 BARILS/JOUR

La SNH estime que la production nationale de pétrole pourrait passer de 63 211 b/j au 31 décembre 2011 à 90 000 b/j environ à la fin de l'année 2012.

Dans une interview récemment publiée sur le site web de la compagnie, Adolphe Moudiki affirmait que la SNH s'attelle à augmenter les réserves nationales en intensifiant la recherche pétrolière. « Ainsi, en 2012, les programmes de travaux des opérateurs prévoient une douzaine de forages d'exploration au total. Parmi ces puits, celui prévu dans la zone Zina-Makary du bassin de Logone Birni est très attendu, en raison des résultats très prometteurs du premier puits réalisé l'année dernière dans cette partie de la Région de l'Extrême-Nord », indiquait-il.

Novembre 2012 / N° 8 -11-

Assouplissement des règles pour l'investissement dans le secteur de l'électricité



Le gouvernement camerounais peut à présent octroyer une licence, une autorisation ou une concession de production d'électricité à une entreprise sans passer par un appel d'offres.

Le Premier ministre, Philemon Yang, a signé le décret d'application de certaines dispositions de la Loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun. L'article 17 (2) de ce décret stipule que l'administration chargée de l'électricité peut décider à titre exceptionnel d'octroyer les concessions et licences de produc-

Le Premier ministre, Philemon Yang, a signé le décret d'application de certaines dispositions de la Loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cametion d'électricité. Principalement, « en cas d'urgence ne permettant pas de procéder par appel d'offres, notamment dans les circonstances de pénurie grave d'électricité ou de danger à la sécurité des personnes ou des ouvrages électriques ; si des engagements déjà pris ou des accords déjà conclus par la République du Cameroun préalablement à la publication du présent décret prévoient le principe d'octroi de telles concessions ou licences à certaines entreprises ».

PARCOURS SIMPLIFIÉ ET DÉLAI GARANTI

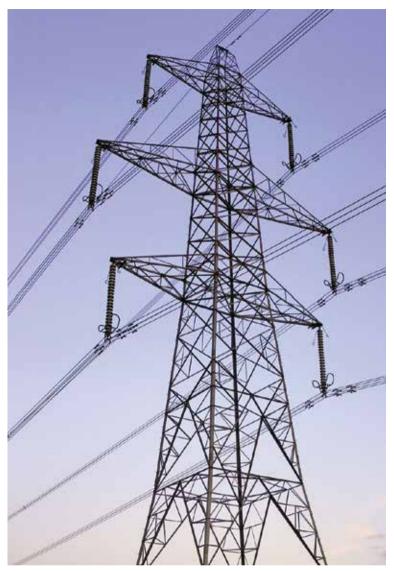
Dans le cas où ces licences et concessions sont octroyées sans appel d'offres, la délivrance des titres de concession ou de licence de production s'effectue de la manière suivante : « L'entreprise retenue, ou le cas échéant, le requérant adresse à l'Agence une demande de concession ou de licence de production, accompagnée d'un dossier de demande dont le montant des frais est fixé par arrêté du ministre chargé de l'Electricité sur proposition de l'Agence; l'Agence dispose d'un délai de 60 jours à compter de la date de réception du dossier de demande pour préparer les projets de titres de concession ou de licence, et les transmettre à l'administration chargée de l'électricité. Passé ce délai, l'adjudicataire de l'offre, ou le cas échéant, le requérant peut saisir directement l'administration chargée de l'électricité; l'administration chargée de l'électricité dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de réception du dossier de demande pour octroyer ou refuser la concession ou la licence. Passé ce délai, l'administration est tenue d'octroyer la concession ou la licence sollicitée. »

DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Il en est de même pour l'octroi des concessions et des autorisations de transport et/ou de distribution qui peuvent se faire sans appel d'offres. « Par dérogation à l'article 22 (1) cidessus et en application de l'article 14 (2) de la Loi régissant le secteur de l'électricité, en cas de nécessité dans les conditions précisées à l'alinéa (2) ci-dessous, les concessions de transport et/ou de distribution d'électricité peuvent être à titre exceptionnel octroyées sans appel d'offres », indique l'article 23 (1) du décret. L'alinéa 2 de cet article précise que ces concessions de distribution d'électricité peuvent être octroyées en cas d'urgence ne permettant pas de procéder par appel d'offres, notamment dans les circonstances de pénurie grave d'électricité ou de

danger à la sécurité des personnes

ou des ouvrages électriques, ou



encore si des engagements déjà pris ou des accords déjà conclus par la République du Cameroun préalablement à la publication du présent décret prévoient le principe d'octroi de telles concessions ou licences à certaines entreprises.

ÉLECTRICITÉ POUR LES INDUSTRIES

Les concessions de production d'électricité à des fins industrielles sont octroyées par appel d'offres. Toutefois, l'article 32 du décret indique que le ministre en charge de l'Electricité, apprécie, en consultation avec l'autorité compétente, l'opportunité de l'octroi de la concession de production, et, le cas échéant, de transport d'électricité à des fins industrielles, par gré à gré,

sans recours à la procédure d'appel d'offres. « Il informe le requérant de la suite qu'il entend donner à sa demande, et, le cas échéant, de la nécessité de recourir à un appel d'offres, dans un délai maximum de 60 jours à compter de la réception de la demande », précise l'alinéa 3 de l'article 32 du décret.

Par ailleurs, les procédures d'octroi et de renouvellement des autorisations d'établissement et d'exploitation d'installations d'autoproduction d'une puissance supérieure à un mégawatt et les procédures d'octroi des concessions de stockage d'eau pour la production de l'électricité, sont aussi définies dans le décret du Premier ministre.

Beaugas-Orain Djoyum

Hydromine Inc. va construire deux centrales hydroélectriques au Cameroun



Basile Atangana Kouna, ministre de l'Energie et de l'Eau.

La société américaine Hydromine Inc. a signé le 2 novembre 2012, avec le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, un mémorandum d'entente pour la construction de deux centrales hydroélectriques dans deux localités du pays : Grand Eweng (Sanaga) dans le Littoral et Mouséré (Mbakaou) dans l'Adamaoua.

Le projet de Grand Eweng sera davantage consacré à la production de l'aluminium, d'après Peter L. Briger, Chief Executive Officer d'Hydromine Inc.

OBJECTIF 2018

Selon les prévisions, ce barrage produira 1200 mégawatts (MW) d'énergie, avec une garantie annuelle de 900 MW. Celui de Mouséré produira 330 MW, avec une garantie de 210 MW par an. Le coût des deux projets est de 600 milliards FCFA. 18 mois seront nécessaires pour les études de faisabilité et les barrages pourront être fonctionnels en 2018

La société Hydromine Inc. avait déjà obtenu en 2005 un permis d'exploration des gisements de bauxite de Ngaoundal et de Minim Martap dans la région de l'Adamaoua. Elle l'avait par la suite cédé en 2009 à Cameroun Alumina Limited (CAL).

ALB

Avic International va créer au Cameroun son centre technique pour l'Afrique



Avic International est une compagnie chinoise qui revendique le statut de leader de l'importation et de l'exportation des produits de l'aviation civile en Chine.

Le président directeur général d'Avic International Holding Corporation, le Chinois Ma Fuan a annoncé la volonté de sa structure d'installer au Cameroun le centre de contrôle technique de tous ses avions qui volent en Afrique. C'était au sortir de sa rencontre avec le Premier ministre, Philemon Yang.

Avic International est une compagnie chinoise qui revendique le statut de leader de l'importation et de l'exportation des produits de l'aviation civile en Chine. La veille, elle a offert un avion MA 60 aux forces de l'ordre du pays. Ceci conformément à l'avenant du contrat commercial signé le 4 juillet 2012, entre le ministre des Transports, Robert Nkili, représentant l'Etat du Cameroun et Avic International Holding Corporation, représentée par Xu Bo, le vice-président de cette société.

Avic International va vendre deux autres avions MA 60 d'une capacité de 48 places chacun au Cameroun pour Camair-Co, pour un coût total de 61 milliards FCFA. **MC**

Turkish Airlines va desservir le Cameroun dès décembre 2012



Les ministres en charge des Transports du Cameroun et de la Turquie ont signé un accord aérien à Ankara afin de permettre à Turkish Airlines de desservir le Cameroun.

Robert Nkili et son homologue turc Binali Yildirim auraient annoncé que Turkish Airlines effectuera son premier vol sur le Cameroun au mois de décembre 2012. La date du premier vol de Camair-Co, la compagnie aérienne nationale, en Turquie n'est pas encore déterminée.

Pour Binali Yildirim, cet accord va densifier le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

Le directeur général de l'Autorité aéronautique du Cameroun, Pierre Tankam, a par ailleurs délivré à Turkish Airlines son autorisation d'exploitation au Cameroun, **ALB**

Avec la PKI, le Cameroun sécurise ses transactions électroniques

Ça y est. Après plus de six ans de tergiversations, la *Public Key Infrastructure* (l'infrastructure à clé publique) est désormais opérationnelle au Cameroun. La cérémonie de lancement de cette technologie s'est déroulée ce lundi, 29 octobre

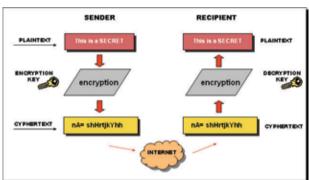
par des cybercriminels. L'infrastructure à clé publique va permettre de faire en toute sécurité les transactions électroniques, de consulter en toute sécurité votre compte, de faire vos opérations bancaires et même le transfert d'argent », explique le ministre.

Pour Jean Pierre Biyiti bi Essam, la PKI va sécuriser au niveau le plus élevé les transactions électroniques.



les équipements destinés aux certificats électroniques, les caméras de surveillance ou encore des dispositifs de contrôle d'accès biométrique. La PKI a été mise en place avec l'aide des partenaires sud-coréens. L'ambassadeur de la Corée au Cameroun pense d'ailleurs que cette infrastructure permettra au Cameroun d'atteindre le cap de l'émergence à l'horizon 2035. « Le système réduira de façon spectaculaire et efficace le temps de communication et les travaux coopératifs, en fournissant une sécurité bien définie au sein de la société », relève Cho June-Hyuck.

Beaugas-Orain Djoyum



2012, à Yaoundé en présence du ministre des Postes et Télécommunications, Jean Pierre Biyiti bi Essam, et plusieurs autres ministres.

Selon Ebot Ebot Enow, le directeur général de l'Agence nationale des technologies de l'information et de la communication, qui va gérer cette infrastructure, « la PKI est un instrument indispensable pour la confiance en l'économie numérique, en ce sens qu'elle permet de garantir la sécurité des données à travers l'identification, l'authentification des partenaires dans leurs transactions, l'intégrité et la confidentialité des données échangées, ainsi que la non-répudiation des messages ou transactions ».

Pour Jean Pierre Biyiti bi Essam, la PKI va sécuriser au niveau le plus élevé les transactions électroniques. « Vous pouvez avoir votre compte bancaire et décider de l'utiliser de manière électronique ou encore décider de vérifier votre historique sur Internet. Or, vous savez qu'Internet est infiltré

Les administrations publiques ou les entreprises du secteur privé peuvent utiliser cette infrastructure. Le centre abritant la PKI, situé à la Poste centrale à Yaoundé, est composé de huit salles où sont installés

CAMEROUN : LA CHINE PARTICIPERA À LA MIGRATION DE LA TÉLÉVISION DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE



Issa Tchiroma a indiqué que les Chinois et les Camerounais vont entamer des négociations en vue de procéder avec succès à la migration du système analogique au système numérique dans l'audiovisuel. Le ministre de la Communication, Issa Tchiroma, a reçu en audience lundi dernier le directeur de la Coopération internationale de la State administration of radio, film and television (Sarft) de Chine, Ma Li. Il était accompagné de l'ambassadeur de la Chine au Cameroun, Wo Ruidi, et d'une délégation d'hommes d'affaires chinois. Au terme de leur rencontre, Issa Tchiroma a indiqué que les Chinois et les Camerounais vont entamer des négociations en vue de procéder avec succès à la migration du système analogique au système numérique dans l'audiovisuel. Un mémorandum d'entente sera bientôt signé avec les entreprises chinoises spécialisées dans le

domaine. Autre point à l'ordre du jour, les visites mutuelles de journalistes entre les deux pays.

Novembre 2012 / N° 8 -15-

Afreximbank veut lancer des « obligations cacao » pour financer la transformation

African Export-Import Bank veut accorder des financements aux dix principaux pays producteurs de cacao, dont le Cameroun.

La banque l'a fait savoir, à Yaoundé, au cours de la 75^{ème} assemblée générale de la Copal, l'Alliance des pays producteurs de cacao, une organisation qui regroupe dix pays producteurs de cacao et rassemble 75% de la production mondiale.

AFRICAN COCOA INITIATIVE

Les discussions sur les mesures à prendre pour transformer les fèves de cacao localement afin d'en tirer un maximum de profit étaient au menu. C'est dans cette optique que Raymond K. Boumbouya, le manager de l'équipe de recherche, de la planification et de la coopération internationale d'Afreximbank, a présenté l'initiative du cacao africain, « African Cocoa Initiative », mise en place par la banque. « L'initiative permet aux pays africains producteurs de cacao d'augmenter leurs capacités à transformer le cacao. Pour la transformation locale du cacao, il faut de l'argent. Même si c'est vrai qu'il y a d'autres handicaps et beaucoup de défis. Par exemple sur le plan infrastructurel, sur le plan de l'électricité et du transport. Par ailleurs, la bureaucratie est un peu trop complexe, car il y a des procédures administratives parfois longues et bien évidemment un manque de financements. Ce que nous proposons c'est de mettre à la disposition de ces pays de l'argent qu'on appelle Cocoa Bond. En fait, ce sont des obligations cacao. Ce qui permettra aux



pays de mettre en place des industries de transformation locale. Ainsi, ils pourront transformer plus et exporter plus des produits transformés au lieu d'exporter la matière brute », explique-t-il.

La banque affirme qu'elle va commencer la phase pilote avec un pays et que le montant à proposer aux Etats n'est pas encore défini. « Combien allons-nous donner à chaque pays ? Nous ne savons pas encore. Nous allons commencer le projet avec un seul pays pour voir si cela va marcher. Cela peut être la Côte d'Ivoire, le

Ghana ou le Nigeria », indique Raymond K. Boumbouya.

NOUER DES PARTENARIATS

Qu'en sera-t-il des facilités à offrir aux investisseurs privés nationaux ? Raymond K. Boumbouya répond : « Déjà, les producteurs de cacao sont des privés. Mais nous pouvons nouer des partenariats avec les gouvernements pour organiser les producteurs, afin de distribuer les fonds que nous allons mettre à leur disposition. »

BOD

Le Cameroun atteint les 250 000 tonnes de coton

La production cotonnière au Cameroun est en nette augmentation cette année, à 250 000 tonnes contre 180 000 en 2011, selon la Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (CNPCC). « Depuis trois ans, nous sommes en train de remonter la pente. Il y a des producteurs qui sont passés de 0,5 hectare à 2 ou 3 hectares », assure la CNPCC, qui a pour objectif de se rapprocher des 306 000 t, record enregistré lors de la campagne 2004/05, rappelle Apanews.



Ces dernières années le prix d'achat du coton au planteur a été relevé.

BON AUGURE

Malgré les inondations qui ont particulièrement frappé la partie septentrionale du Cameroun, principale région de production, la CNPCC, qui regroupe quelque 260 000 planteurs répartis dans 2048 groupes d'initiative commune (GIC), se veut optimiste, d'autant que ces dernières années le prix d'achat du coton au planteur a été relevé. Par ailleurs, la restructuration de la Société de développement du coton du Cameroun (Sodecoton), notamment dans l'organisation et l'encadrement des producteurs, devrait être de bon augure.

Agence Ecofin

Un prêt de 21 milliards FCFA d'Exim Bank of India pour la production du manioc



21 milliards FCFA seront destinés au financement d'un programme

Le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Emmanuel Nganou Djoumessi, et Exim Bank of India ont signé à New Delhi (Inde) un accord d'un montant de 42 millions de dollars (soit près de 21 milliards FCFA) destinés au financement d'un programme « Manioc ». Le Programme d'exécution des conventions « Riz-Maïs » et « Manioc », créé le 11 juillet 2012, vise à moderniser les techniques d'exploitation de ces cultures. Notamment par la mécanisation, pour parvenir à l'agriculture de seconde génération souhaitée par le président de la République, Paul Biya. Le Programme d'exécution des conventions « Riz-Maïs » et « Manioc » est à pied d'œuvre à Ebolowa, chef-lieu de la région du Sud et siège dudit programme. **AE**

Novembre 2012 / N° 8 -17-

Le leader du mois

Le Cameroun vise 600 000 tonnes de cacao en 2020

Le directeur général de l'ONCC, Michaël Ndoping, a déclaré, à Mbalmayo au cours d'une conférence internationale sur l'avenir du cacao camerounais, que la production de cacao du Cameroun, qui est actuellement de 210 000 tonnes, doit atteindre un objectif de



Michaël

Ndoping,

directeur

l'Office

national du cacao

et du café

(ONCC).

général de

600 000 tonnes à l'horizon 2020. Parmi les recettes de Michaël Ndoping pour atteindre cet objectif, il s'agit de « développer des nouvelles variétés avec des qualités organoleptiques différenciées par bassin de production, réaliser une étude sur les ressources cacaoyères nationales, améliorer et accélérer l'offre du matériel végétal pour satisfaire la demande actuelle à travers les différents mécanismes disponibles, intensifier la protection du verger en intégrant les procédés chimiques aux procédés de lutte intégrée biologique », et enfin « revisiter la législation en matière de regroupement des producteurs, dans un environnement dominé par de petits producteurs, seul garant de la restauration de la gestion efficiente

des ressources et de la professionnalisation de la culture du cacao en passant d'une cacaoculture par défaut à l'entreprenariat agricole ».

VENTES GROUPÉES

Afin que les cacaoculteurs commercialisent bien leur production et

> en tirent un revenu considérable, l'ONCC préconise de sortir définitivement du modèle de commercialisation interne pour les ventes groupées aux marchés périodiques. En effet, les coxeurs (intermédiaires qui achètent les fèves de cacao) se précipitent dans les champs au moment de la récolte pour acheter les fèves de cacao en frais et non séchées. D'autres écument les greniers des producteurs pour leur proposer

d'acheter leur récolte au prix bas. Et les producteurs, parfois tentés par l'argent cash ou ayant des problèmes financiers, bradent très souvent leurs fèves à ces coxeurs au lieu d'attendre les marchés périodiques pour vendre de manière groupée leur production au prix réel.

« Le sous-préfet doit réprimer ces coxeurs. Si on met la main sur un

vendu aux enchères et l'argent rétrocédé au Fonds du développement des filières cacao et café (Fodecc). La réglementation est claire là-dessus. Quand l'ONCC publie le prix FOB du cacao, c'est-à-dire le prix au port de Douala, le producteur doit juste enlever l'argent du transport qui ne saurait dépasser 30 FCFA », explique Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre camerounais du Com-

Certains producteurs pensent que cette méthode n'a pas beaucoup marché et que la répression des coxeurs n'est pas toujours efficace. « Ce que nous souhaitons c'est d'avoir les magasins de stockage de nos récoltes. Ainsi, il serait plus facile pour nous de résister aux coxeurs et d'attendre les marchés périodiques avant de vendre », propose Daniel Obounou, président départemental de l'Association des producteurs de cacao et de café du Dia et Lobo, dans la localité de Sangmélima. Il affirme que si le gouvernement le soutient avec des intrants, notamment les bons plants et les engrais, avec un accès au financement, il peut doubler sa production et ainsi participer à l'objectif que s'est fixé le gouvernement.

Beaugas-Orain Djoyum

coxeur, son cacao doit être saisi,

5èME PRODUCTEUR MONDIAL DE CACAO

Le Cameroun est le cinquième producteur mondial de cacao avec 210 000 tonnes de production pour la campagne cacaoyère de 2011. Son cacao est de qualité reconnue. « Une poudre rougeâtre précitée, une grosseur homogène des fèves, une bonne tradition de fermentation qui dégage beaucoup d'arôme et de goût, une bonne acidité, une amertume et un goût corsé ou encore une bonne teneur en beurre », apprécie le directeur général de l'ONCC.



AD CAMERICAN CAMERICAN INVESTIGATE INVES

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun



L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID





